

EXTRAIT

CHARIER

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au capital de 6.710.000 €

SIEGE SOCIAL : 87-89 Rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

SIREN 305 319 477 - R.C.S. SAINT-NAZAIRE

♦ ♦ ♦

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JUILLET 2010

♦ ♦ ♦

Le 28 juillet 2010 à 9 H 00, le Conseil de Surveillance s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

/ ...

.../

En conséquence, Pierre-Marie CHARIER, Président de Conseil de Surveillance constate que les membres du Conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Pierre-Marie CHARIER, Président du Conseil de Surveillance.

Puis, le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

/ ...

.../

- **DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE - NON REMPLACEMENT,**

/ ...

.../

DECISION 2 - DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE - NON REMPLACEMENT

Le Président rappelle que, par courrier en date du 9 juin 2010, Monsieur Thierry LE FRIANT, lui a notifié son intention de démissionner de son mandat de membre du directoire, suite à la démission de son poste de Directeur Délégué Travaux Publics, pour une prise d'effet au 31 juillet 2010.

Le Conseil accepte cette démission et charge son Président de remercier Monsieur Thierry LE FRIANT pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré et dans la mesure où trois membres du Directoire demeurent en fonction, le Conseil décide de ne pas procéder à son remplacement.

/ ...

.../

f